



COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS N° 04/2007
de la Municipalité au Conseil communal

relatif

au Montreux Festival du Rire

Date proposée pour la
1^{ère} séance de commission :

mardi 20 mars 2007 à 20 h. 00

à Montreux

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité propose au travers de ce préavis les éléments suivants :

- information sur l'utilisation des subventions accordées au Montreux Festival du Rire durant la période 2003-2006 et perspectives de développement ;
- compléments à la subvention au Montreux Festival du Rire, pour les années 2007-2009, d'un montant unique de Fr. 300'000.-, soit Fr. 100'000.- par année.

1. INTRODUCTION

La Municipalité de Montreux a été sollicitée par une demande de subvention de la part du Montreux Festival du Rire (MFR). Après analyse et réflexions, la Municipalité entre en matière et, par le présent préavis, propose au Conseil communal d'approuver le montant d'une telle aide.

La Municipalité constate que les principales difficultés sont d'ordre financier. Bien qu'en plein essor artistique et malgré une recherche active de financements externes, le MFR doit faire face à des choix stratégiques qui ne peuvent que péjorer, à terme, la qualité et la diversité de sa programmation et de son développement. Ces difficultés sont dues à la convergence de plusieurs facteurs, dont les principaux sont :

- l'augmentation des cachets des artistes et la surenchère entre les différents événements organisés ailleurs en Suisse;
- l'augmentation des coûts des infrastructures mobilières de spectacle ;
- l'augmentation des frais de communication et de publicité, nécessaires pour faire face aux concurrences culturelles toujours plus vives et pour pallier le désintérêt des médias pour la culture dans la Riviera suite aux réorganisations connues ces dernières années;
- la difficulté croissante de conserver et d'acquérir des sponsors, notamment parce que les centres de décision sont toujours plus en Suisse allemande ;
- la difficulté d'obtenir des subventions cantonales ou fédérales au vu de la situation des finances publiques.

Par ailleurs, la Télévision Suisse romande (TSR) vient de signer une prolongation du contrat avec le MFR, valable pour les trois prochaines éditions, y compris celle du 20^e anniversaire du Festival en 2009. C'est un succès pour le MFR, mais c'est aussi un succès pour Montreux et sa promotion. Il suffit de savoir que l'un des galas filmés en 2006 a été vu par 27 millions de téléspectateurs le 4 janvier 2007 lors de sa diffusion sur le réseau de TV 5 Monde grâce aux partenariats négociés par la TSR.

C'est ainsi qu'au travers du présent préavis, le soutien demandé à votre Conseil par la Municipalité poursuit deux objectifs principaux:

- permettre la poursuite du rayonnement culturel et général de Montreux en assurant diversité et richesse culturelles au profit de la qualité de vie et de la promotion, en cohérence avec le rapport-préavis No 21/2004 sur la politique culturelle ;
- contribuer au développement du MFR, à la qualité artistique avérée et reconnue internationalement.

Parallèlement à ces objectifs, la Municipalité demande au MFR de garantir des événements de qualité, de ne pas limiter ses actions au niveau local, mais de les étendre au plan international et de s'ouvrir à toujours plus de publics différents en tentant de fidéliser de nouvelles générations.

Enfin, la Municipalité souhaite rappeler ici l'importance de la culture dans le développement de notre société, sans oublier les retombées économiques directes et indirectes en particulier pour le tourisme et l'économie locale.

2. MONTREUX FESTIVAL DU RIRE

2.1. Présentation

Le MFR a été créé en 1990 par l'Association des Jeunes de Montreux. Au cours de son existence, le Festival a connu des étapes particulièrement marquantes. De 1994 à 1997, il a été organisé conjointement avec la Rose d'Or de Montreux. Cette proximité a permis au Festival de développer des partenariats audiovisuels avec plusieurs télévisions nationales et internationales, dont la TSR. En 1996, le Festival a même connu un pic d'audience en cumulant des retransmissions tant sur les trois chaînes nationales que sur France Télévision, Radio Canada, Sat 1 (Allemagne) et Paramount Channel (Angleterre). Malheureusement, le retrait brutal d'un partenaire TV en 1997 devait mettre à jour l'extrême fragilité structurelle du Festival. Confronté à de gros problèmes financiers et, malgré la création en 1998, d'une Fondation, le Festival du Rire vécut des années difficiles jusqu'en 2002, où une tentative de programmation en août faillit bien mettre un terme définitif à la manifestation.

2.1.1. Structures

La composition actuelle du Conseil de Fondation est la suivante (tous les membres le sont à titre bénévole) :

- M. François Junod, Président a.i. ;
- M. Grégoire Furrer, Fondateur ;
- Mme Karine Chevallier, secrétaire ;
- M. Pierre-André Spahn, trésorier ;
- M. Jean Monney, membre ;
- M. Jean-David Pelot, membre.

Le Conseil de Fondation est responsable de la manifestation en général, du budget, des finances et des relations politiques. Il ne s'occupe pas des tâches opérationnelles du Festival, confiées à un directeur qui manage une équipe professionnelle :

- M. Grégoire Furrer, Directeur ;
- Mme Nathalie Pezzoli, coordination, administration, billetterie, finances ;
- Mme Marie Guibourt, communication et co-programmation ;
- Mme Catherine Bloch, attachée de presse Suisse allemande ;
- M. Patrick Morier-Genoud, attaché de presse Suisse romande ;
- M. Jean-Philippe Rigaud, attaché de presse France ;
- M. Fabrice Faivre, direction technique ;
- M. Raphaël Mailler, responsable logistique ;
- M. Baptiste Coutaz, responsable des spectacles délocalisés.

Enfin, le Festival peut compter sur le soutien de l'Association des Amis du Rire, présidée par Mme Karine Chevalier.

2.1.2. Bilan 2003-2006

Sous l'impulsion de la Fondation et en concertation avec les milieux économiques, touristiques et culturels, le Festival a été déplacé en décembre, en parallèle au Marché de Noël. Redémarrant modestement par trois soirs de gala en 2003, le Festival nouvelle formule fut un succès.

Conforté par cette réussite, le Festival 2004 s'étendit sur six jours, dont deux à Vevey et eut le plaisir d'assister au retour de la TSR, venue filmer deux de ses galas. En 2005, le Festival remplit 6 soirées à l'Auditorium (+ une au Théâtre de Vevey et une au Montreux-Palace), toutes filmées par la TSR et reprises sur la SFDRS, la TSI, la RTBF (Belgique) et France 4. La qualité des spectacles et des émissions fut unanimement reconnue et l'impact médiatique de la manifestation fut particulièrement important.

L'édition 2006 témoigne également de la progression du Festival : plus de 10'000 spectateurs pour 16 spectacles ! Par ailleurs, l'un des galas filmés en 2006 a été vu par 27 millions de téléspectateurs le 4 janvier 2007 lors de sa diffusion sur le réseau TV5 Monde grâce aux partenariats négociés par la TSR.

2.2. Situation actuelle

2.2.1. Missions et objectifs

Conformément au Règlement sur l'attribution des subventions communales, la Municipalité a signé une convention avec la Fondation du Festival du Rire le 17 octobre 2006 (détails en annexe).

2.2.2. Finances

En préambule, la Municipalité tient à rappeler que la subvention annuelle allouée au Festival du Rire se monte à Fr. 65'000.- HT pour la prise en charge partielle des frais de location de l'Auditorium Stravinski. A cela viennent s'ajouter Fr. 60'000.- du Fonds culturel Riviera ainsi que des montants variables liés à l'intégration de certains spectacles dans le programme de la Saison culturelle et à d'éventuelles coproductions.

Les deux dernières éditions du Festival ont clairement laissé apparaître que l'ensemble des secteurs de la manifestation étaient sous dotés en terme budgétaire. Il a particulièrement été relevé :

- que l'ensemble des intervenants professionnels était largement rémunéré en dessous des usages et que, de ce fait, le Festival ne pouvait se permettre aucune exigence à leur égard ;
- que trop souvent le Festival devait renoncer à faire venir des artistes la veille, faute de budget et que les risques d'arrivée tardive à Montreux (avion ou train retardé) mettaient en danger le déroulement des soirées ;
- un manque de moyens pour assumer les cachets des stars du secteur ;

- un manque de moyens pour communiquer en amont du Festival et pour baliser la ville ;
- un manque de moyens pour permettre aux artistes de venir accompagnés d'un staff (technique notamment) pour alléger les répétitions et augmenter la qualité des spectacles ;
- aucune capacité pour développer des nouveaux projets ;
- aucune réserve en cas de coup dur.

La priorité absolue du conseil de Fondation est de mettre en place une politique active de recherche de fonds, dans l'ensemble des secteurs concernés : publics, privés, partenaires et billetterie.

2.3. Comptes 2003-2005

Le tableau détaillé est présenté en fin de préavis¹.

La Fondation du Festival a été dotée d'un capital de fondation de Fr. 20'000.- Les trois derniers exercices du Festival ont été positifs et ont dégagé respectivement Fr. 2'501.26 en 2003, Fr. 3'461.47 en 2004 et Fr. 5'505.27 en 2005. Ainsi, au 31 décembre 2005, les réserves financières de la Fondation du Festival se montaient à environ Fr. 30'000.-, capital de départ compris. Ce montant est insuffisant en regard du budget d'un Festival qui s'élève à 1.5 millions de francs en 2006 et qui ambitionne, pour atteindre ses objectifs, un budget de presque 2 millions. Le budget de l'édition 2006 prévoyait, dans un premier temps, un déficit de Fr. 10'000.-, notamment suite à la diminution du don de la Loterie Romande de Fr. 80'000.- à Fr. 50'000.- Bien que les comptes de l'édition 2006 ne soient pas encore bouclés, les premiers résultats laissent entrevoir une perte de Fr. 18'000.-

2.4. Perspectives 2006-2007

2.4.1. Risques et opportunités

Doté d'une histoire forte et de succès récents, entouré de partenaires prestigieux, comme la TSR, et composé d'une équipe de premier plan, le Festival a toutes les chances d'atteindre les objectifs qu'il s'est donnés. Notre région pourrait être fière de porter sur ses terres une nouvelle manifestation culturelle, reconnue internationalement et très porteuse régionalement. Mais un tel essor n'est en rien assuré car les risques sont grands de voir cette manifestation bloquée ou par trop freinée dans son développement intéressant pour Montreux. Le sponsor principal n'est en contrat que jusqu'en 2007. Le public est de plus en plus sollicité par une offre culturelle abondante et il faut être de plus en plus performant pour le convaincre.

L'augmentation de la subvention est donc destinée à compenser les éléments suivants :

- inflation des coûts de production ;
- explosion des cachets et disparité de plus en plus grande entre les artistes qui drainent le public et ceux qui, quoique excellents, ne parviennent pas à se faire connaître ;
- concurrence exacerbée entre les lieux, les programmeurs, voire les régions et même les pays pour attirer les projets gagnants.

¹ Il s'agit des comptes de la Fondation et pas uniquement du Festival du Rire, cette Fondation ayant organisé ces dernières années quelques spectacles dans le cadre de la Saison culturelle.

La volonté affichée de la TSR, annoncée officiellement le 10 décembre par son directeur, M. Gilles Marchand, de mettre en place un partenariat avec le Festival sur trois ans, la perspective de fêter un 20^{ème} anniversaire en 2009 et d'accéder ainsi au petit club des Festivals qui ont vécu plusieurs décennies, l'excellent accueil réservé par les institutions de notre région, dont la Saison culturelle de l'Auditorium qui, pour la 1^{ère} fois, a accueilli deux spectacles faisant partie du Festival, ainsi que les quatre théâtres subventionnés veveysans, sont autant de signes qui témoignent du potentiel de développement du Montreux Festival du Rire.

2.4.2. Objectifs 2006-2009

Aujourd'hui, confortée par le repositionnement du Festival et encouragée par ses succès, l'équipe du Festival est convaincue du développement possible de la manifestation autour des axes suivants :

- développement des galas captés par la télévision suisse et à disposition du marché international à l'Auditorium Stravinski (Grandes soirées francophones) et au Miles Davis Hall (galas internationaux) ;
- développement de spectacles complets en partenariat avec d'autres institutions régionales (à Vevey notamment) ;
- développement de rencontres professionnelles autour du contenu audiovisuel humoristique.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux mais réalistes, la Fondation doit à la fois renforcer l'ensemble de ses structures et augmenter ses ressources pour assurer son développement.

Le comité de Fondation imagine le déploiement des ces projets étape par étape. Le tableau ci-dessous dresse le nombre de spectacles passés, présents et à venir :

	2003	2004	2005	2006	2007
Montreux					
Auditorium Stravinski : 1650 p.	3	3	6	7	8
<i>Spectacles Montreux :</i>	3	3	6	7	8
<i>Nb. de spectateurs potentiels* :</i>	4'950	4'950	9'900	11'550	13'200
<i>Pourcentage du total (%) :</i>	100	79	94	88	84
Vevey					
Théâtre de Vevey : 650 p.	0	2	1	1	2
Théâtre de la Grenette : 100 p.	0	0	0	3	4
Théâtre de l'Oriental : 120 p.	0	0	0	4	4
Espace Ginguette : 100 p.	0	0	0	1	4
<i>Spectacles Vevey :</i>	0	2	1	9	14
<i>Nb. de spectateurs potentiels* :</i>	0	1'300	650	1'530	2'580
<i>Pourcentage du total (%) :</i>	0	21	6	12	16
Total spectacles :	3	5	7	16	22
Total spectateurs potentiels* :	4'950	6'250	10'550	13'080	15'780
<i>Fréquentation réelle :</i>	4'500	6'000	8'800	10'038	

* Cette évaluation est basée sur une jauge remplie à 100% ; il s'agit donc du public potentiel et non du public attendu.

2.4.3. La télévision

L'intérêt que porte la TSR au Festival et notamment son engagement sur trois ans est une opportunité à saisir. La TSR vient à Montreux en coproduction et les partenaires ont un intérêt commun à faire à la fois de bonnes productions publiques et de bonnes émissions. La TSR est consciente que les artistes viennent à Montreux pour le Festival et pour son public et que cette structure doit être respectée. Le Festival est convaincu que la présence de la télévision donne un véritable enjeu à sa programmation et les perspectives promotionnelles offertes aux artistes sont décuplées. En outre, les retombées médiatiques de la présence de la TSR sont énormes tant pour le Festival que pour sa ville et sa région d'accueil, Montreux et la Riviera.

Enfin, en étant coproducteur, la TSR et le Festival ont tous les deux avantage à augmenter leur rayonnement et leurs moyens en amenant à Montreux des partenaires supplémentaires, par exemple la SF DRS et la TSI en 2005. Mais on peut imaginer, grâce aux réseaux des différents services publics internationaux, attirer la ZDF (Allemagne) et l'ORTF (Autriche), la CTF (Communauté des télévisions francophones), la RAI (Italie), voire même l'UER, dont le siège est à Genève. La présence à Montreux de télévisions de service public pour filmer des galas francophones mais aussi germanophones, italophones, voire anglophones, offrira au Festival un positionnement unique. Rappelons ici, à titre d'exemple, que le 4 janvier 2007, 27 millions de téléspectateurs ont vu sur TV5 Monde l'un des galas filmés lors de l'édition 2006 grâce aux partenariats négociés par la TSR.

2.4.4. Spectacles complets et régionalisation

La volonté du Festival de produire des spectacles pouvant être déclinés à la télévision favorise naturellement la tenue des soirées de gala à l'Auditorium Stravinski. Mais le Festival ne veut cependant pas se couper de certains spectacles complets d'artistes établis ou en devenir. Le Festival se propose d'accueillir des spectacles en collaboration avec certaines institutions régionales, comme la Fondation de la Saison culturelle de l'Auditorium Stravinski, le Théâtre de Vevey, le Théâtre de la Grenette, le Théâtre de l'Oriental, l'Espace Guinguette, voire d'autres.

En concertation avec les directions artistiques concernées, le Festival pourrait programmer dans ces lieux les types de spectacles suivants :

Auditorium Stravinski :	grands spectacles d'humour du moment ;
Théâtre de Vevey :	spectacles internationaux d'humour, d'humour théâtral ou de Music hall ;
Théâtre de la Grenette :	spectacles en première suisse ;
Théâtre de L'Oriental :	série de spectacles en création ou programmation d'humoristes défendant un propos original et fort ;
Espace Guinguette :	spectacles d'humour décalé.

Avec cette démarche, le Festival souhaite servir de lien entre plusieurs lieux de programmation régionaux autour d'un thème fort et fédérateur: l'humour. Il souhaite être le catalyseur de forces complémentaires au service

- des artistes : offrir plus de débouchés ;
- des lieux : offrir une plateforme médiatique unique ;
- du public : une offre diversifiée tant dans la forme que dans les contenus.

De plus, la délocalisation de spectacles complets, permet également de nourrir artistiquement les galas du Festival, car certains artistes auraient de la peine à se déplacer à Montreux pour présenter uniquement un extrait de leur travail. Maintenir l'esprit d'un Festival multi pôles et multi genres est la garantie de réaliser des soirées télévisées originales, prisées par les chaînes internationales.

2.4.5. Séminaires professionnels

La Ville de Montreux et la Riviera possèdent la légitimité historique pour accueillir un marché (rencontre inter professionnelle) de producteurs de contenus en humour. Si des structures existent (les MIP et MIPCOM à Cannes, entre autres) pour que la profession échange des produits finis, elle manque de structure destinée aux créateurs et aux producteurs qui se situeraient en amont de la diffusion. La Rose d'Or possédait cette force et c'est bien souvent autour de rencontres informelles – dans un salon du Montreux-Palace ou sur un bateau de la CGN – que des programmes sont nés. La présence simultanée à Montreux d'artistes venus de plusieurs horizons, de leurs producteurs, de leurs accompagnants (auteurs, metteurs en scène) et surtout de diffuseurs doit permettre des rencontres riches en créativité et en recherche et développement. Le Festival se propose simplement de formaliser ces rencontres et d'orienter les réflexions. Il ne s'agit pas de créer à Montreux un marché composé de stands, où les entreprises du secteur exposent leur savoir-faire, mais bien de mettre sur pied une forme de séminaire (plutôt type Glion), qui valorise la matière grise et la créativité. L'impact pour Montreux, en terme hôtelier, n'en est pas moins important, tout comme le prestige qui en découle. Ce séminaire pourrait être développé à terme avec l'aide d'un partenaire spécialisé (MIDEM Organisation, MEDIA EXCHANGE, Groupe Juste Pour Rire).

2.4.6. Animation OFF gratuite

Présent au Centre des Congrès avec des grands galas ou avec des humoristes stars et à Vevey avec des spectacles complets, le Festival ponctuera son développement en créant un espace animation au Centre des Congrès en concertation avec le Marché de Noël. A ce jour aucun plan n'est arrêté de manière définitive. Il pourrait s'agir de stands, espace réservé à la relève, projections sur grands écrans, etc... Ce projet devra être développé avec l'aide d'un partenaire idoine (association existante ou créée pour l'occasion) et devra naturellement tenir compte du genre particulier défendu par le Festival, à savoir l'humour. Le Festival se propose d'analyser, en concertation avec les forces locales, des expériences similaires qui ont déjà été tentées ailleurs, comme celle de Nantes, à la Cité des Congrès, dans le cadre du 1^{er} Festival Juste Pour Rire de Nantes-Atlantique.

2.4.7. Autres projets

1. Un label DVD portant le nom et les couleurs du Montreux Festival du Rire. Dès 2005, le Festival, en partenariat avec Disque Office et la TSR, sort un label DVD. L'objectif est de sortir 3-4 produits par année, en Suisse et à l'étranger ;
2. utilisation du catalogue vidéo pour décliner des produits sur les nouveaux canaux de distribution et notamment les téléphones portables. Un projet existe de formater des sketches issus du catalogue pour un service de téléphonie mobile. Possibilité de créer des liens avec la ville et la région ;
3. réseau Juste Pour Rire: le Festival est en train de créer un réseau de Festivals avec un partenaire québécois. Ce réseau aura pour but de favoriser des échanges de

programmes et de contenus, mais aussi d'offrir aux villes et régions hôtes des plateformes d'échanges et de rencontres. Des pourparlers sont en cours avec les Villes de Nantes et Montréal.

2.4.8. Budgets prévisionnels

	2006*	2007
RECETTES	1'265'000.00	1'555'000.00
DEPENSES	1'448'000.00	1'945'000.00
RESULTAT HORS BILLETTERIE	-183'000.00	-360'000.00
BILLETTERIE		
BILLETTERIE PUBLIC+SPONSOR	225'000.00	500'000.00
DROITS D'AUTEURS + frais billetterie	-60'000.00	-100'000.00
TOTAL	165'000.00	400'000.00
RESULTAT FINAL	-18'000.00	10'000.00

* les comptes de l'édition 2006 n'étant pas encore révisés ni clôturés, les chiffres mentionnés ici le sont à titre provisoire !

2.4.9. Le financement

Rapport entre fonds publics et fonds privés (avec la TV)

Année	2005	2006	2007
Fonds publics*	145'000.00	180'000.00	325'000.00
Pourcentage	12	12	16
Fonds privés	1'113'000.00	1'310'000.00	1'760'000.00
Pourcentage	88	88	84
Total	1'258'000.00	1'490'000.00	2'085'000.00

* Communes de Montreux et Vevey, Fonds culturel Riviera et Taxe de séjour.

2.5. Position de la Municipalité

En préambule, la Municipalité tient ici à rappeler les éléments suivants :

1. Le MFR a connu des problèmes structurels. En 1996, par sa proximité avec la Rose d'Or, le Festival bénéficiait d'un rayonnement médiatique important grâce aux captations TV qui s'y déroulaient. 100% en mains privées à cette époque, le Festival a connu de grosses difficultés en 1997 suite au départ d'un partenaire.
2. En 2003, le Festival durait trois jours et ne bénéficiait pas de couverture médiatique importante. Toutefois, malgré la difficulté de créer des événements majeurs en raison d'un marché saturé (public, sponsors) et malgré l'état des finances publiques, le Festival est passé de 3 à 7 jours en 2006 et a réussi à faire revenir la TSR pour

- couvrir l'intégralité de ses galas. En trois ans, le Festival a plus que doublé et son audience potentielle, notamment télévisuelle, a été multipliée par 100.
3. Malgré des exercices équilibrés en 2003, 2004 et 2005, les réserves de la Fondation sont faibles. Si elles permettent d'envisager de couvrir le déficit prévu pour 2006, pour autant que les recettes de billetterie correspondent aux attentes, la marge de manœuvre est extrêmement ténue et conduit les organisateurs à d'importantes restrictions budgétaires dans la communication, dans l'accueil du public et bien entendu dans les charges artistiques. A terme, ces mesures ne peuvent que nuire au développement du Festival, sachant par exemple que les artistes qui remplissent l'Auditorium Stravinski demandent des cachets qui ont plus que doublé depuis 1996. Le Festival ne souhaitant pas augmenter le prix des billets afin de rester abordable à tous les publics, il lui faut trouver d'autres sources de financement afin de compenser cette surenchère. A titre d'exemple, le Festival est actuellement en cours de négociations pour 2007 et 2008 avec des comédiens qui n'hésiteront pas à aller à Lausanne ou Genève si les offres du Festival ne leur conviennent pas.
 4. Le développement des galas TV est un élément essentiel pour l'avenir du Festival. Ces images, produites avec la TSR, circulent dans le monde entier : TV5 (120 millions de spectateurs potentiels), SFDRS, France 3, Radio Canada, «2M » au Maroc, etc.... Or les frais artistiques par soirée, de l'ordre de Fr. 20'000.-, ne permettent guère d'attirer des artistes connus, ce que les télévisions demandent de plus en plus. Le festival doit donc impérativement investir dans le contenu artistique, d'où le doublement du poste artistique entre 2006 et 2007.

La Municipalité est consciente des difficultés actuelles (communication, accueil et charges artistiques) et potentielles (difficultés dans la recherche de sponsors, surenchère artistique, maintien d'une politique de prix attractifs). Elle a également pris acte de l'importance des diffusions télévisées et des retombées médiatiques ainsi apportées. Par ailleurs, elle note avec satisfaction les résultats de fréquentation en hausse, avec des objectifs fixés à 13'000 spectateurs à Montreux en 2007.

Comme annoncé précédemment, la TSR vient de signer une prolongation du contrat avec le MFR pour les trois prochaines éditions, y compris celle du 20^e anniversaire du Festival en 2009. Cette bonne nouvelle doit maintenant s'accompagner d'un renforcement de la qualité de l'organisation du MFR ainsi que du niveau et du nombre d'artistes engagés. Cela a des conséquences financières, liées également aux mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus, ainsi d'ailleurs que pour le Festival de Jazz et d'autres manifestations culturelles.

Afin d'accompagner en parallèle le contrat signé par la TSR, la Municipalité propose d'accorder en 2007 un soutien ponctuel global pour renforcer la capacité financière de la Fondation du Festival du Rire de Montreux et l'organisation des trois prochaines éditions. Déterminée après analyse et négociations avec les organes de cette Fondation, cette aide d'un montant de Fr. 300'000.- serait à prélever sur la provision pour participation à des sociétés à caractère public, décidée par le Conseil communal lors de l'adoption des comptes 2004. Cette provision s'élève aujourd'hui à 2.96 millions de francs et doit justement servir à soutenir ce genre d'engagements en faveur de Montreux, de sa promotion, de son dynamisme culturel et au renforcement de sa qualité d'accueil.

Pour toutes ces raisons, la Municipalité vous propose d'allouer à la Fondation du Festival du Rire un complément à la subvention de Fr. 100'000.- par année pour la période 2007-2009, au travers d'un versement unique de Fr. 300'000.- Ce versement unique, aisément réalisable vu les fonds disponibles en trésorerie, serait un signe fort à l'intention des sponsors

éventuels sur l'engagement et le soutien de la Commune de Montreux en faveur de ce Festival et renforcerait ainsi la volonté affichée de la TSR d'un contrat sur trois ans.

3. CONSEQUENCES FINANCIERES

Le montant annuel total de la subvention est supérieur de Fr. 100'000.- par rapport à la subvention versée en 2006, et ce uniquement pour la période 2007-2009. Cela correspond à l'évolution qualitative et quantitative, tant présente que future, offerte par le Festival.

La Municipalité entend profiter de la provision acceptée par votre Conseil lors de l'adoption des comptes 2004 (préavis N° 13/2005) et destinée à la participation à des sociétés à caractère public, compte tenu du caractère particulier du MFR qui, au vu de son histoire et de son développement, contribue à la richesse culturelle, à la promotion et au rayonnement de Montreux en Suisse et à l'étranger.

Pour le budget 2007 cette proposition influence négativement de Fr. 300'000.- sa marge d'autofinancement qui sera ainsi réduite à Fr. 1'118'900.-. En revanche, l'excédent prévisible de dépenses de Fr. 476'400.- reste inchangé du fait que la dépense est compensée par un prélèvement équivalent sur la provision constituée.

4. CONSEQUENCES SUR LE PERSONNEL

En l'état, néant.



5. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis de la Municipalité au Conseil communal du 16 février 2007 (No ../2007) relatif au Montreux Festival du Rire ;

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'allouer une subvention complémentaire au Montreux Festival du Rire pour les années 2007-2009 d'un montant total de Fr. 300'000.- ;
2. de voter à cet effet un crédit complémentaire de Fr. 300'000.- au budget 2007 (compte no 150.3653.00) ;
3. d'amortir cette dépense par un prélèvement de Fr. 300'000.- sur le compte no 9281.180 «provision pour participation à des sociétés à caractère public» ;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tout acte ou convention en rapport avec le présent préavis.

Ainsi adopté le 16 février 2007

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

P. Salvi

Ch. C. Riolo

Municipal délégué : M. Laurent Wehrli, municipal.

ANNEXES

Convention 2006

La convention signée avec la Municipalité précise quelles sont les missions de la Fondation :

- créer et accueillir des spectacles de haute qualité, en s'assurant le concours d'artistes tant romands qu'internationaux;
- assurer la bonne gestion du festival;
- demeurer un partenaire et un interlocuteur à disposition de la Municipalité dans l'élaboration de sa Saison culturelle ou d'autres manifestations du même ordre.

Enfin, la Municipalité a fixé, d'entente avec la Fondation, les objectifs suivants :

- proposer au moins 6 spectacles d'humour à Montreux dans le cadre du Festival du Rire, dans l'enceinte du CCM SA ;
- garantir une gestion efficace des ressources financières, dans le plein respect de la législation en vigueur ;
- engager le maximum d'efforts pour assurer à ses spectacles un rayonnement optimal, par exemple avec le soutien de la TSR ou par des soirées en langues étrangères.



FONDATION DU FESTIVAL DU RIRE : comptes 2003-2005

Intitulé	2003	2004	2005
Nombre de spectacles	3	6	7
Nombre de spectateurs	4500	6'000	8'800
RECETTES			
- subv. Montreux / FSCM	70'740.00	163'017.30	170'000.00
- subv. Fonds culturel Riviera	60'000.00	60'000.00	60'000.00
- subv. Loterie	80'000.00	80'000.00	80'000.00
- subv. Taxe de séjour	15'000.00	15'000.00	0.00
- sponsoring	112'039.80	20'000.00	30'000.00
- billetterie	157'301.00	279'314.00	390'742.10
- produits divers	0.00	646.09	107'797.20
- commissions	4'880.60	0.00	11'482.43
- produits financiers	9.41	57.33	55.19
<i>Total recettes :</i>	<i>499'970.81</i>	<i>618'034.72</i>	<i>850'076.92</i>
CHARGES			
- prestations artistiques	178'591.43	299'974.75	282'046.20
- accueil artistes	39'088.20	64'476.65	131'448.15
- frais billetterie	14'067.00	25'808.00	33'469.25
- commissions	25'698.55	0.00	30'795.00
- communication et publicité	81'984.63	50'273.20	142'386.75
- logistique	4'659.74	600.00	10'605.30
- producteur délégué	19'217.50	0.00	19'794.15
- location salles et infrastructures	46'880.00	29'865.00	94'766.55
- technique	54'751.85	71'309.25	34'551.95
- honoraires production	29'796.00	64'684.05	53'215.50
- frais financiers	122.75	922.20	1'570.60
- frais de gestion/production	2'611.90	6'660.15	9'922.25
<i>Total charges :</i>	<i>497'469.55</i>	<i>614'573.25</i>	<i>844'571.65</i>
Bénéfice/perte :	2'501.26	3'461.47	5'505.27